

Objectif Employeur Pro-Vélo



 **Objectif: 4 500 sites labellisés et 25 000 places de stationnement financées d'ici 2023**



Un accompagnement sur-mesure

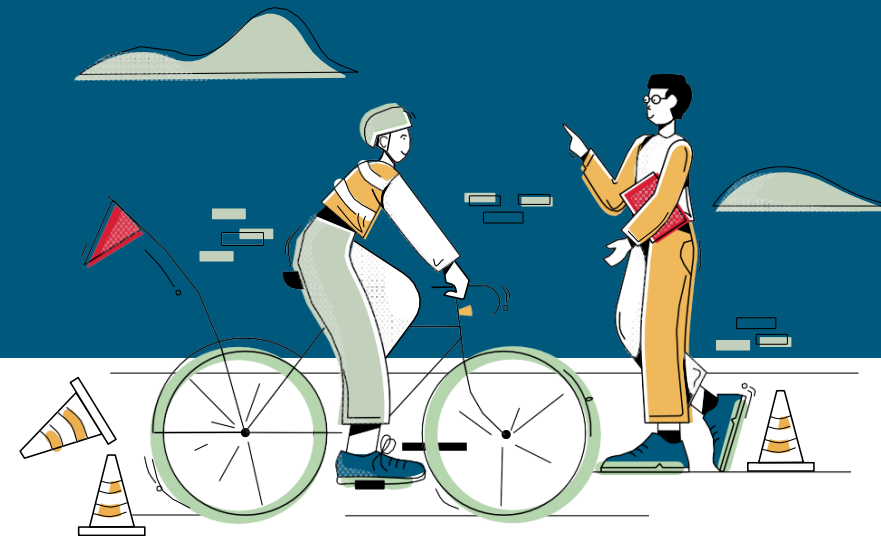


Primes entre 4 000 et 10 000 € par site employeur



Possibilité d'obtenir le Label Employeur Pro-Vélo

Plus d'informations: www.employeurprovelo.fr



Un programme financé par



Soutenu par



Porté par



Et le soutien financier de



et VARO



Avec le soutien technique de

Etape par étape !



Les fonctionnalités se débloquent dès que la précédente est validée

Inscription au programme

1

2

3

4

5

6



Autodiagnostic en ligne

Réunion de cadrage

Signature charte d'engagement

Sélection des services & équipements dans le catalogue

Audit de labellisation

Obtention du Label



Une prime à utiliser sur des services vélo

